

.....
Modalités d'inscription

Si vous avez déjà rempli un dossier d'inscription périscolaire, seul le bulletin ci-dessous est nécessaire, sinon merci de nous rapporter dûment complétés :

- la fiche d'inscription annuelle périscolaire
- la fiche sanitaire

(Ces documents sont disponibles en mairie)

- une attestation d'assurance,
 - une attestation de votre quotient familial
-

Permanence d'inscription le samedi 2 février de 9h à 11h30

Heures d'ouverture du centre

Accueil de 8h à 9h30

Départ de 17h à 18h

Horaires modifiables en fonction des sorties

Le repas du vendredi est fourni par les parents

Animateurs:

Justine NEEL, Pauline TAILLER, Aline DECAYEUX, Estelle FORISSIER,
Ludivine MASSON (direction)

Renseignements et contact

vacances@saint-maurice-en-gourgois.fr

ou au 07.87.48.89.52

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SAINT MAURICE EN GOURGOIS

VACANCES DE FÉVRIER DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 FÉVRIER 2019



POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS - 40 PLACES


**SAINT-MAURICE
EN-GOURGOIS**



La tarification de l'accueil de loisirs est basée sur le quotient familial. En l'absence du quotient familial, le tarif appliqué sera le plus élevé.

quotient	< 400	400 - 700	700 - 1200	> 1200	hors commune hors convention
journée	5 €	9 €	12 €	15 €	21 €

Paiement à l'inscription. Chèque à l'ordre du Trésor Public. Chèques Vacances, CESU, aides CE, bons MSA acceptés. Facture sur demande.

1 bulletin par famille à rendre lors de la permanence
2 jours minimum d'inscription par semaine

NOM-PRÉNOM-DATE DE NAISSANCE:

18/02	19/02	20/02	21/02	22/02
-------	-------	-------	-------	-------

NOM-PRÉNOM-DATE DE NAISSANCE:

18/02	19/02	20/02	21/02	22/02
-------	-------	-------	-------	-------

NOM-PRÉNOM-DATE DE NAISSANCE:

18/02	19/02	20/02	21/02	22/02
-------	-------	-------	-------	-------

Nombre de jours totalx(tarif).....=.....€

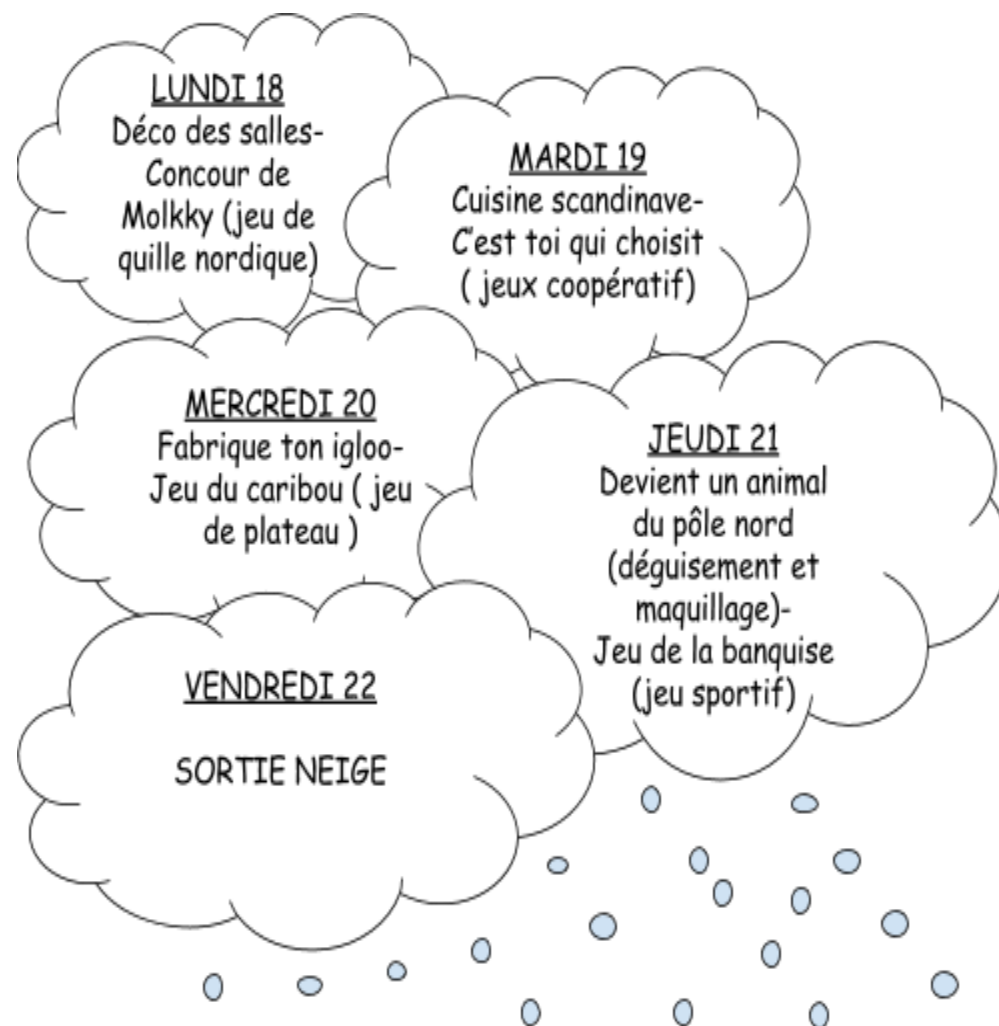
Mode de paiement (n° chèque - n° CESU/ANCV).....

Tel (en cas d'urgence) :

Adresse e-mail :

Allergies :

Photographies autorisées : Oui Non



Pour les temps libres : Rollers, draisienne, skates, trottinettes, vélos autorisés sous réserve de la météo. Casque Obligatoire.

Le programme ci dessus peut être modifié en fonction des conditions climatiques